



Mémoire et vérité

Paris, le 14 septembre 2017

Retour à un service national obligatoire ?

Lettre n°17/09 du 14.09.2017

Propos de campagne

L'idée a déjà fait couler beaucoup d'encre parce que nombre de ses supporters pensent que là est la solution simple à une question lancinante qui ronge la société française : comment retrouver la cohésion nationale, comment éviter que certains jeunes et adultes, Français et étrangers qui haïssent notre pays, son Histoire, ses valeurs, ses coutumes et traditions en arrivent à massacrer nos concitoyens à coups de camions, de kalachnikov, de ceintures d'explosifs, voire même de couteaux ou de machettes ? Pourtant, peut-on raisonnablement imaginer qu'un mois passé dans un environnement militaire à vivre des activités qui ne pourront être trop exigeantes, puisque tous devront pouvoir les suivre, puisse compenser les carences d'une éducation civique de 15 années d'école, voire parfois déradicaliser certains d'entre eux qui sont déjà, avant leur majorité, de véritables terroristes ?

Un service national obligatoire est irréaliste

Le président de la République a demandé que des propositions lui soient présentées pour le mois de décembre 2017.

Une classe d'âge compte environ 800 000 jeunes. Elle est constituée non seulement des enfants nés français, mais aussi des étrangers arrivés avant leur majorité qui demandent la nationalité française et des milliers de personnes de 18 à 35 ans d'origine étrangère qui rejoignent notre pays après leur majorité et qui ont certainement le plus besoin d'être brassées avec les autres jeunes Français.

Pour une durée d'un mois, on peut envisager d'incorporer 100 000 jeunes tous les mois et demi et laisser entre 2 incorporations une quinzaine de jours aux cadres pour préparer l'arrivée du contingent suivant. Mais sur ce mois, il faut décompter une semaine de formalités d'arrivée et de départ : transport, visite médicale, perceptions, et autres démarches pour cette centaine de milliers de jeunes que les cadres devront apprendre à connaître en quelques jours pour conduire ensuite une formation élémentaire très brève, trop brève, pour qu'elle ait un véritable effet.

Outre **l'infrastructure** inexistante pour accueillir simultanément ces dizaines de milliers de jeunes, c'est **l'encadrement** qui constitue sans doute le point le plus difficile à résoudre rapidement. Pour former et soutenir 100 000 nouveaux jeunes chaque mois, il faut recruter, former et gérer de l'ordre de 40 000 cadres et gradés supplémentaires et non des moindres, car la formation élémentaire, en un si court laps de temps, d'une telle diversité de jeunes, contraints et dont certains éléments poseront inévitablement de graves problèmes tant leur rejet de notre pays est puissant, requiert des officiers, sous-officiers et gradés de très grande qualité, bien formés. En outre, ces cadres devront être pour moitié des femmes destinées à

encadrer les unités féminines, tant il est peu envisageable de constituer des unités mixtes avec les inextricables problèmes que cela entraînerait.

Par son coût insupportable aujourd'hui, au regard de l'état des finances publiques, reprendre l'idée du service national d'antan, élargi aux femmes et ramené à un mois (au lieu d'un an) apparaît comme une vue de l'esprit, ou au moins comme une fausse bonne solution.

Privilegier une formation militaire sélective

En revanche, il est possible d'envisager une solution alternative permettant d'améliorer la prise en compte des questions de Défense dans l'opinion publique et de renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté nationale. Elle consisterait à donner, non pas à tous les Français mais à certaines catégories d'entre eux, une formation à caractère militaire. En priorité à ceux qui aspirent aux hautes responsabilités de l'État, aux futurs enseignants et aux fonctionnaires, enfin aux personnels de certains services publics et peut-être des sociétés privées de sécurité. La situation de guerre dans laquelle nous vivons et qui est appelée à durer justifie qu'un effort de sensibilisation et de formation soit fait dans le domaine de la Défense.

Ceux qui aspirent à servir l'État au niveau national

Ils recevraient initialement une formation d'officier de réserve pendant 4 mois puis effectueraient un stage de 4 mois dans un poste opérationnel au plus près des hommes et des femmes de l'armée avant d'effectuer une période de 2 mois au sein d'un état-major. Un tel cursus permettrait à ceux qui décident de l'équipement et de l'envoi des forces en opération, une meilleure compréhension des réalités et des besoins et leur donnerait une légitimité accrue d'autant que, depuis la suspension (en fait la suppression) du service national, seul un petit nombre de Français a une idée des contraintes qui pèsent sur les armées.

Les enseignants, à qui il revient d'assurer la formation civique des jeunes

À ce titre, il serait imposé un stage de 4 mois pour tous les nouveaux enseignants (public, sous contrat ou privé). Ils verraient leur statut de fonctionnaire d'autant plus justifié et leur mission renforcée. En effet, c'est bien aux enseignants, ayant alors reçu une formation complète et concrète, sensibilisés aux questions de Défense, qu'il appartient d'assurer à leur tour la formation civique de leurs élèves et leur donner le sentiment d'appartenir à la communauté nationale française.

Enfin les hommes et les femmes qui font le choix du service de l'État

Les personnels civils de la fonction publique d'État (en particulier ceux du ministère des Armées), les personnels de certaines entreprises assurant des fonctions de service public tels que la SNCF ou la RATP et sans doute les agents de sécurité des sociétés privées recevraient une formation militaire de 4 à 12 mois selon le niveau de leurs responsabilités.

Ainsi faute de pouvoir assurer une formation à toute une classe d'âge, est-il souhaitable d'étudier les modalités d'une solution alternative visant à sensibiliser et à former aux questions de Défense ceux qui assurent la direction de la Nation, l'éducation de ses enfants et le bon fonctionnement de l'État et des services publics surtout en périodes de crise.

L'ASAF est prête à poursuivre la réflexion sur la base d'une telle proposition mais elle estime que la création d'un service national universel conduit à une impasse.

La RÉDACTION de l'ASAF